



www.fleurines.com

Fleurines & Vous



Au sommaire :

- L'Editorial
- Recensement 2010
- Impôts
- L'EPFL
- La vie associative



Edito



Je suis très heureux de pouvoir partager **avec vous l'actualité** de notre commune au travers du dernier numéro de Fleurines & Vous de cette année 2009 avant **d'entamer les** festivités tant attendues par petits et grands.

Depuis quelques jours, notre village a revêtu sa parure de fête. Vous pouvez admirer les splendides illuminations dont une grande partie nous a été prêtée par la commune de Pont Sainte Maxence. **Je profite donc de l'occasion pour lui renouveler nos plus sincères remerciements.**

Le marché de Noël a transformé notre place de village et nous a offert par avance un peu de cette magie et de cette chaleur de Noël. **Le froid n'a pas découragé les Fleurinois qui sont venus nombreux parcourir ce marché.** Cette manifestation, parfaitement organisée fut, une fois de plus, une belle réussite. Un grand merci au personnel des services techniques de Fleurines, aux Serres de Fleurines pour la décoration et à M. Cornet pour le prêt des chalets.

Une autre actualité est bien moins festive, **mais fondamentale puisqu'il s'agit de la fiscalité locale.** Nombre d'entre vous nous ont interpellés, à juste titre, sur les hausses significatives du montant des impôts locaux et fonciers. Nous profitons donc de ce numéro pour faire un point sur la question et détailler le contenu de ces taxes (la part communale notamment).

Enfin et pour conclure, je suis ravi de vous **confirmer que cette fin d'année sera marquée** par la construction des bases de notre nouvelle communauté de communes : la CC3F (Communauté de Communes des **3 Forêts**) qui devrait regrouper à compter du 1^{er} janvier prochain les ambitions et les **énergies d'Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil, Senlis et Fleurines.** Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans les prochains numéros.

En attendant de vous retrouver pour **dresser le bilan de l'année 2009** et évoquer les perspectives de 2010, je vous souhaite à tous et au nom de toute l'équipe municipale, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe FALKENAU

Marché de Noël



Dimanche 13 décembre Fleurines a inauguré son 4^{ème} marché de Noël sous quelques flocons de neige venus pour la circonstance virevolter dans le ciel.

27 exposants artisans et commerçants ont répondu présent à cette fête et de nombreux visiteurs ont pu apprécier les manifestations organisées par la Mu-

nicipalité et le Comité des fêtes: Chorale de Verneuil-en-Halatte « **le chœur des Aulnes** » en l'église St Gilles, dégustation de produits régionaux, tombola, sans oublier les délicieuses crêpes et le traditionnel vin chaud.

L'arrivée du Père Noël chargé de bonbons et de cadeaux enchantés les petits et les grands enfants.



Le stand de l'association Temps Danse Détente parmi les exposants installés dans la salle des fêtes.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui y ont participé, exposants, bénévoles, sponsors, et bien sûr les visiteurs qui ont fait de cette manifestation une belle réussite.

Théâtre

Compagnie du Prieuré

Vendredi 20 novembre dernier, l'association théâtrale fleurinoise la Compagnie du Prieuré nous conviait à la Salle des fêtes pour une représentation de deux pièces en un acte de Feydeau : *Léonie est en avance* et *Hortense a dit "je m'en fous"*.

Le spectacle s'est déroulé devant un public ravi qui guettera avec impatience la prochaine production de cette sympathique troupe.

A l'issue de la représentation, le metteur en scène Jean-Claude Berger n'a pas manqué de re-

mercier les spectateurs de leur présence et a invité les fleurinois désireux de se lancer sur les planches à rejoindre l'association. Avis aux amateurs !



Impôts 2009

Après les avoir longuement attendues, les feuilles d'imposition relatives à la taxe d'habitation d'une part, et la taxe foncière d'autre part sont enfin arrivées courant Novembre.

Nous avons tous été surpris en découvrant les montants dont nous allions devoir nous acquitter **cette année. Aussi, soucieux d'apporter la plus grande transparence sur la fiscalité communale et sur ses évolutions, nous avons décidé de mettre à jour la manière dont sont structurées ces deux taxes pour mieux en comprendre leurs évolutions.**

Taxe d'habitation (impôts locaux)

La taxe d'habitation est un impôt direct perçu au profit des communes, des EPCI (Communautés de communes et Syndicats de communes) et des départements. Chaque commune en fixe librement le taux, sous réserve du respect des règles inscrites dans le code des impôts.

La base d'imposition des habitations principales est diminuée d'un abattement obligatoire pour charges de famille et, éventuellement, d'abattements facultatifs. L'abattement obligatoire est calculé en fonction du nombre de personnes à charge dans le foyer fiscal. Les abattements facultatifs dépendent quant à eux des politiques communales.

Pour Fleurines nous avons décidé d'appliquer :

- un abattement facultatif général à la base de 15%

- un abattement spécial à la base de 15%.

Cette année l'augmentation de la taxe d'habitation est due à :

- Une augmentation de la valeur locative brute fixée par l'état à 2,5% pour 2009
- Une augmentation du taux de la part communale de 6%
- Une augmentation du taux de la part intercommunale de 15%
- **L'augmentation la plus importante vient du Conseil Général qui a supprimé l'abattement facultatif général à la base de 15%. Le taux de la part départementale ayant augmenté de 4,35%, l'augmentation globale de la cotisation départementale est de 20%. Il faut noter que la part départementale représente près de 40% de la taxe d'habitation.**

Taxe sur le foncier bâti et non bâti

Les taxes foncières sont des impôts locaux perçus au profit des communes, des EPCI (Communautés de communes et Syndicats de communes), des départements et des régions. S'y ajoutent des taxes annexes perçues au profit de divers organismes.

L'évolution des cotisations dépend :

- De l'évolution de votre patrimoine immobilier au 1^{er} janvier de l'année d'imposition,
- Des changements ayant pu affecter vos immeubles avant le 1^{er} janvier 2009,

- Des changements éventuels de votre situation personnelle,
- Du coefficient destiné à prendre en compte l'évolution des loyers,
- Des taux votés par les collectivités locales.

Pour l'année 2009 les augmentations de ces taxes sont globalement plus faibles que celles de la taxe d'habitation :

- Augmentation des bases (revalorisation des valeurs locatives foncières) fixée par l'état à 2,5% pour le bâti et à 1,5% pour le non bâti,
- Augmentation du taux de la part communale de 6%,
- Augmentation du taux de la part intercommunale de 15%. Cette augmentation a un faible impact sur l'augmentation globale des taxes foncières car la part intercommunale représente moins de 3% de leur montant global.
- Augmentation du taux départemental de 4,3%,
- Pas d'augmentation du taux de la région ni de la taxe d'ordures ménagères.

Pour conclure, il nous a semblé important de repositionner la fiscalité communale, à l'échelle du territoire isarien comme à l'échelle nationale. Vous observerez donc dans le tableau ci-dessous, le positionnement de la commune au regard des communes similaires du département et du territoire national.

	Taux 2009	Taux d'imposition 2008 (%)			
	Fleurines	Fleurines	Fleurines et intercommunalité	Moyenne Départementale (communes de 500 à 2000 h)	Moyenne nationale (communes de 500 à 2000 h)
Taxe d'habitation	5,39	5,09	5,77	10,83	11,3
Taxe foncière sur le bâti	12,2	11,51	12,64	21,32	16,13
Taxe foncière sur le non bâti	41,62	39,27	41,24	48,58	45,47
Taxe professionnelle	3,54	3,34	3,96	10,62	12

Fleurines adhère à l'EPFL de l'Oise

Le 5 novembre dernier, le conseil municipal s'est prononcé unanimement pour que la commune de Fleurines adhère à l'Etablissement Public Foncier Local du département de l'Oise.

Un établissement public foncier, qu'est ce que c'est ?

Un Etablissement Public Foncier est un opérateur public (un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) qui intervient sur un territoire, pour porter ou supporter les stratégies foncières des collectivités territoriales en charge de ce territoire. En résumé, cet organisme a vocation à intervenir pour le compte d'une collectivité (la commune de Fleurines par exemple), pour acquérir des biens fonciers ou immobiliers en vue de la constitution de réserves ou pour la réalisation immédiate de projets liés à l'habitat ou au développement économique de cette collectivité.

L'EPFL Oise regroupe plus de 141 communes soit plus de 63 % de la population et plus de 20 % du territoire isarien.

L'adhésion à l'EPFL, pour quoi faire ?

Le foncier n'est pas un bien rare mais c'est un bien cher. De ce fait, le coût de nombreuses opérations nécessaires au développement économique et social d'un territoire peut s'en trouver augmenté d'autant. La faisabilité même de ces opérations peut parfois être remise en cause du fait de la difficulté à mobiliser des fonds rapidement, pour faire face à la charge foncière. C'est pour toutes ces raisons et parce que la gestion de Fleurines ne peut céder à la procrastination, que nous avons fait le choix d'adhérer à l'EPFL de l'Oise.

L'adhésion, combien cela coûte ?

Construit sur le principe de la mutualisation, l'EPFL fut doté dès sa création de 25 millions d'euros issus du Conseil Général et de 5 millions d'euros du Conseil Régional. En complément, la TSE (taxe spéciale d'équipement) permet aux collectivités adhérentes de conforter les capacités d'actions

de l'organisme sur le principe de la mutualisation et de la solidarité entre les collectivités adhérentes.

L'impact de la TSE sur les taux d'imposition actuels s'élève à environ :

- Taxe d'habitation : 0,194% (environ 7€ par foyer fiscal pour Fleurines)
- Foncier bâti : 0,394% (environ 8€ par foyer fiscal pour Fleurines)
- Foncier non bâti : 0,772%
- Taxe Professionnelle : 0,229%

Quels bénéfices pour Fleurines ?

Demain, grâce à cet organisme, nous pourrons plus facilement donner corps aux projets d'aménagement du centre bourg ; nous pourrons plus facilement structurer les projets de développements (économiques et autres...) qui pourraient naître dans la commune ; nous pourrons enfin plus facilement réagir face à des projets non maîtrisés d'opérateurs privés qui pourraient naître ici ou là.

Recensement 2010

Entre le 21 janvier et le 20 février prochains, la population de Fleurines sera recensée. Le recensement national a pour objectif d'obtenir des données fiables et récentes pour les statistiques nationales. A l'échelon local, ces recensements permettent de mieux apprécier les évolutions démographiques et de structurer ainsi les politiques publiques menées au niveau communal, départemental, régional et national (besoins en hôpitaux, transports publics, logements, etc.)

Le recensement, chacun de nous y trouve son compte

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, nous faisons l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de la population.

A Fleurines, 3 agents recenseurs ont été formés et recrutés pour l'occasion : Anne Colona, Carmen Grégoire et Guy Roine, se partageront le territoire communal pour l'exercice. *Fleurines & Vous* vous les présente aujourd'hui en avant première !!



Carmen, Guy et Anne, les agents recenseurs fleurinois

Pour les reconnaître, en plus de leur photo, ils disposeront chacun, d'une carte officielle.

En fonction de votre lieu de résidence, l'un ou l'autre vous rendra

visite à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010 pour vous remettre une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne habitant chez vous et une notice d'information sur le recensement.

Une fois complétés, les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur. Si nécessaire, il vous aidera à compléter les imprimés qu'il vous aura remis.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique.

Toutes vos réponses sont confidentielles et seront transmises à l'INSEE.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie au 03 44 54 10 27 ou consultez le site www.insee.fr

Cadre de vie

A une cinquantaine de mètres de l'entrée du chemin situé face à l'hôtel Formule 1, vous pouvez admirer un dépôt sauvage abandonné par une entreprise peu scrupuleuse, très probablement une entreprise de bâtiment non fleurinoise, mais de passage, qui a évité de se rendre à une déchetterie et économisé une redevance, ou simplement voulu gagner le transport et le temps pour y aller. Pourtant l'entreprise a dû facturer les frais d'enlèvement des gravats à son client.

Nous rappelons que les particuliers peuvent déposer les gravats, gros matériels électriques et produits chimiques (restes de



La forêt défigurée par des individus sans scrupules.

peinture et solvants utilisés tel que White Spirit) dans l'une des trois déchetteries autour de Fleurines : Pont-Ste-Maxence/Brenouille, Creil et Barbery. Les horaires sont les mêmes :

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche de 9h00 à 12h00

Fermeture les lundis et jours fériés

Le dépôt est gratuit pour les Fleurinois et il suffit de présenter une facture récente de domiciliation (eau, électricité, téléphone, impôt) lors du premier passage.

Halte aux décharges sauvages!

En général, les matériels électriques (téléviseurs, petits et gros électroménagers, ampoules à basse consommation et tubes fluo, piles et batteries électriques ...)

peuvent être remis ou déposés chez le distributeur qui est tenu de les prendre, soit au moment de la livraison du matériel neuf ou au magasin au moment de la commande ou après l'achat.

Toutefois, la Mairie peut assurer l'enlèvement de gros matériels électriques (téléviseurs, électroménagers) aux personnes âgées ou dépendantes ne disposant pas de véhicule ou d'aide à domicile.



Vous avez peut-être déjà reçu ou recevrez prochainement votre bon de vaccination contre la grippe A (H1N1) et souhaitez vous faire vacciner.

Sachez que la vaccination a lieu au centre de Verberie.

Alors, si vous avez des soucis de transports pour vous y rendre ou de la famille trop éloignée pour vous y accompagner, la municipalité se propose d'organiser un transport groupé. Il vous suffit de prendre contact en mairie, dès réception de votre bon, pour vous inscrire et bénéficier de cette aide.



Alexandre PREVOST, gérant de votre magasin VIVAL vous propose à partir du mois de janvier la livraison à domicile. Voir les modalités de livraison au magasin.

Petites annonces

• Jeune fille de 16 ans, cherche enfants à garder tous les soirs de la semaine et le week-end.
☎ : 06 67 72 18 73

• Jeune fille de 23 ans, diplômée d'une école de commerce parisienne (ISEG), cherche baby-sitting et soutien scolaire sur Fleurines et ses environs. Disponible la semaine comme le week-end.
☎ : 06 08 81 53 67

• Jeune homme de 17 ans en classe de terminale S, cherche enfants à garder tous les soirs de la semaine y compris le week-end.
☎ : 06 59 30 63 10

• Assistante maternelle agréée, en pavillon avec jardin, cherche à accueillir un enfant non périscolaire.
☎ : 03 44 54 08 90
ou 06 18 11 73 62

• Cherche prof de maths-physique-chimie pour accompagner un jeune en 1^{ère} S (Accompagnement hebdomadaire).
☎ : 03 44 58 56 42
ou 06 70 16 33 02

• Cherche étudiant(e) pour accompagner jeune dans ses apprentissages (présence + méthodologie face aux devoirs). Le mardi et le jeudi soir de 18h à 19h.
☎ : 03 44 58 56 42
ou 06 70 16 33 02

• Jeune fille de 18 ans, adorant les enfants et faisant des études pour travailler dans ce domaine (possédant un Baccalauréat Technologique des Sciences Sanitaires et Sociales puis actuellement en formation pour préparer le concours d'auxiliaire de puériculture), cherche personnes intéressées par la garde de leur(s) enfant(s).
☎ : 03 44 72 29 54
ou 06 06 41 71 23

• Cherchons guides bénévoles pour randonnées en semaine, afin de créer un club randonnées à Fleurines. Contacter:

Maryvonne MARTINEZ

☎ : 03 44 54 12 13

Stanislas HALAMA

☎ : 03 44 54 10 94

Amicale du 3^{ème} Age

Le Bureau de l'Amicale remercie les participants qui sont venus nombreux pour passer une agréable journée. Heureusement, la pluie était absente et la journée a donc été très joviale et les visites très intéressantes.

Sortie du 30 novembre 2009

Nous nous sommes d'abord arrêtés au château de Compiègne et avons visité les grands appartements accompagnés d'une conférencière qui nous a guidés à travers toutes les pièces du château.



L'édifice que l'on peut admirer aujourd'hui fut construit au XVIII^{ème} siècle sur ordre du roi Louis XV. Au XIX^{ème} siècle, Napoléon 1^{er} décide de redonner au château sa splendeur passée. L'architecte en charge des travaux, modifie une grande partie des décors et remeuble les appartements dans le style de l'époque. Puis sous l'impulsion de Napoléon

III, les travaux se poursuivent avec la construction de la Galerie et du grand Théâtre Impérial. Le château de Compiègne devient un lieu de villégiature privilégié pour Napoléon III et l'impératrice Eugénie.

Après la visite des appartements, nous avons découvert la nouvelle exposition: « À la table de l'impératrice Eugénie » qui évoque l'organisation d'un dîner, service de bouche et élaboration de menus, se déroulant dans les résidences impériales de Napoléon III, dont Compiègne. L'exposition montre le type de mobilier, de service de table et de pièces d'orfèvrerie qui étaient utilisés pour dresser une table impériale.

Puis nous sommes partis à La-chelle pour visiter la chocolaterie BEUSSENT. Les installations de la chocolaterie sont disposées dans un ancien corps de ferme qui comprend entre autre une salle de repas. Après un repas cuit à l'ancienne, nous avons écouté, dans une bonne odeur de chocolat, les explications du maître chocolatier qui nous présentait les machines de torrification, de décorticage et de concassage de la fève de cacao qui sort sous une forme de pâte assez fluide.

Cette pâte à cacao va servir à la fabrication du chocolat, et nous

sommes passés dans un deuxième local équipé de machines destinées à fabriquer les douceurs chocolatées que nous avons l'habitude de consommer et qui sont obtenues au moyen d'une très grande variété de moules. Et toujours cette odeur de chocolat qui nous a conduit au magasin d'achat de chocolats d'où nous avons eu du mal à repartir!



En milieu d'après-midi, nous sommes retournés au château de Compiègne pour visiter le Musée de la voiture. Les collections s'organisent en trois sections: l'attelage avec des véhicules à traction animale, puis les premiers deux roues non-équipées de pédales jusqu'à la bicyclette apparue en 1890, enfin l'automobile, représentée à travers une trentaine de véhicules fonctionnant à la vapeur, à l'électricité ou grâce aux premiers moteurs à explosion.

Nous souhaitons en 2010 poursuivre ces genres de sorties thématiques.

Bibliothèque

Spécial Hiver:

A compter du lundi 4 janvier 2010, la bibliothèque vous proposera des ouvertures exceptionnelles, les mercredis de 15h30 à 17h00 et ceci jusqu'au 21 mars.

Ouvertures exceptionnelles...

Secteur adulte:

N'oubliez pas nos nouveautés et nos coups de cœur pour accompagner vos vacances.

Pour terminer l'année sur une touche ensoleillée, nous vous proposons de découvrir: « Rumeurs

italiennes », une sélection de titres choisis mettant en scène auteurs et décors italiens.

Secteur jeunesse :

LIVRENTÊTE fête ses 10 ans! Un bac spécial est mis à votre disposition pour retrouver les titres des livres d'images qui ont séduit les plus jeunes lecteurs. De nombreux ouvrages sur les liens privilégiés entre l'art et les enfants viennent de rallier nos étagères, n'hésitez pas à nous les demander.

La bibliothèque fermera ses portes du lundi 21 décembre au lundi 4 janvier.

Nos horaires jusqu'au 21 mars 2010:

Mardi: 17h30 – 19h00
Mercredi: 10h00 – 12h00
15h30 - 17h00
Samedi: 10 H 30 – 12 H 00

Consultez nos coups de cœur :

www.cbpt60.cabanova.fr

Nous contacter est facile :
cbpt60@yahoo.fr

Bonnes vacances de Noël et meilleurs vœux à tous.



Club Olympique de Fleurines

Grande figure dirigeante du sport, Claude POYER, vient de nous quitter subitement à l'âge de 74 ans, le 2 décembre 2009.

Le Club Olympique de Fleurines en deuil...

Claude POYER aura joué un rôle **moteur dans l'animation et le fonctionnement** du sport depuis quarante ans.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports venait de lui décerner la **Médaille d'Or**.

Il apporta ses compétences dans le **domaine de l'animation sportive du Handball et de l'athlétisme** à Fleurines. Avec cette disparition, le C.O. FLEURINES a perdu



Adieu Claude, on ne t'oubliera pas.

son plus ancien et fidèle serviteur.

Une grande page vient de se tourner.

Sports Tennis

Résultats du championnat d'hiver:

Equipe 1 Dames

2^{ème} **division départementale:**

2 victoires - 3 défaites

Maintien en 2^{ème} division

Equipe 1 Messieurs

2^{ème} **division régionale:**

5 victoires - 0 défaite

Montée en 1^{ère} division régionale



L'équipe 1 Messieurs jouera les quarts de finale inter-poule le dimanche 10 janvier à Ailly-sur-Noye (Somme)

Sports Judo

Le samedi 21 Novembre, le Judo Club de Fleurines a organisé sa première animation de la saison. 17 clubs du département ont répondu présents et ce sont quelques 250 participants que nous avons accueilli dans le gymnase où cette manifestation



Affluence de judokas à la salle des sports.

se déroulait avec le précieux concours des 25 bénévoles qui ont participé à l'encadrement.

Résultats:

1^{er}

Abichou Adam - Lemoine Logan - Mistral Antoine - Reynolds Thomas

2^{ème}

Bauque Baptiste - Branswyk Hugo - Coussy Victor - Vernaectk Pierre - Lapalme Alexandre - Menart Axel - Mikolaczjak Félix - Olivier Elodie

3^{ème}

Bourcier Maxime - Bauque Nicolas - Estardier Lucas - Sarouille Alexandre - Reynolds Benjamin - Vallier Félix - Vindry Marie-Alix

4^{ème}

Bourgogne Antoine - Colette Théo - Dekoninck Loïc - Vallier Stéphane

Toutes les photos sur notre site: <http://jcfleurines.free.fr>



Goûter des p'tits rois du Tennis

Samedi 16 janvier - 15h30

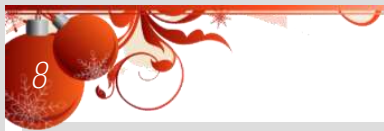
Pour fêter les rois, un goûter est organisé par le Tennis Club de Fleurines pour les enfants adhérents et leurs parents. Il aura lieu le **Samedi 16 Janvier 2010 à partir de 15H30 à l'ancienne cantine (derrière la Mairie)**.

Merci d'indiquer votre venue (nombre de personnes) à l'un des membres du Conseil d'Administration du club.

Toute l'équipe du T.C.Fleurines vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

 **Fleurines.com**

Branchez-vous sur l'actualité fleurinoise!



Révisions des listes électorales

Les opérations annuelles de révision des listes électorales seront closes le 31 décembre 2009. Il est particulièrement recommandé aux électrices et électeurs de contrôler en Mairie leur inscription dans les délais impartis fixés par la loi, soit avant le **31 décembre 2009** d'autant plus que toutes les personnes de nationalité française qui jouissent de leurs droits civils et politiques doivent obligatoirement être inscrites sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc...),
- l'ancienne carte d'électeur (si elle est toujours en votre possession).

Assistante Sociale

Permanences de l'assistante sociale le jeudi matin sur rendez-vous (**permanence assurée un jeudi sur deux**).

Rendez-vous à prendre au Centre Médico Social de Pont Ste Maxence. ☎ : 03 44 31 71 90

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles ayant **16 ans révolus** au cours du

4^{ème} trimestre 2009 peuvent se présenter en Mairie (**dès le lendemain de la date anniversaire**), munis de leur **carte d'identité française** et du livret de famille des parents.

Médecins

Pour joindre le médecin de garde le week-end, la nuit et les jours fériés : **APPELEZ LE 15**

Après 21 H, appel de la pharmacie de garde par le médecin.

Dentistes

Pour joindre le dentiste de garde le dimanche et les jours fériés :

☎ : 03 44 23 25 31

Infirmières

Mmes CONCHA et MONCHAUX

☎ : 03 44 72 54 02

Mme DEGUISNE

☎ : 03 44 60 04 07

Mme HEISTERBERG

☎ : 03 44 60 39 21

Mmes PAGOT et MESNIER

☎ : 03 44 53 64 78

Pompiers ☎ : 03 44 70 41 09

Gendarmerie Creil

☎ : 03 44 28 47 17

Lyonnaise des Eaux

☎ : 03 44 29 35 22

S.I.C.A.E ☎ : 03 44 39 45 00

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public :

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45.

Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00.

Fermetures exceptionnelles :

- Jeudi 24 décembre 2009 après-midi
- Samedi 26 décembre 2009
- Samedi 2 janvier 2010

☎ : 03 44 54 10 27

Fax : 03 44 54 15 87

mairie@fleurines.com

Fleurines & Vous n° 4 paraîtra 3^{ème} semaine de janvier 2010.

Nous vous demandons **d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces** avant le **lundi 11 janvier 2010** :

mairie@fleurines.com

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Ph. Falkenau

Rédaction : Commission communication, associations fleurinoises

Tirage : 800 ex. - 4^{ème} trim. 2009

Réalisation : Commission communication, imprimé par nos soins.

Sur l'agenda

DECEMBRE

- **Jeudi 17** : Après-midi Cabaret sur glace pour les aînés (+ de 60 ans) à Margny-les-Compiègne.

Veillée de Noël sous le préau **de l'école élémentaire à 18h30.**

- **Vendredi 18** : Marché de Noël **de l'école maternelle à la Salle des fêtes.**

- **Samedi 19** : Le Père Noël attendra les enfants à partir de 18h dans un jardin de lumières **féeriques... à l'angle de la rue des Acacias** et de la rue des Grouettes. Les parents pourront y déguster un vin chaud, et le Père Noël offrira des bonbons et des chocolats aux petits.

JANVIER

- **Samedi 16** : *Galette des petits rois du tennis* dans l'ancienne cantine derrière la mairie à 15h30.

Pharmacies de garde

Dimanche 20 Décembre

GIRARD

Place Les Tilleuls - Les Terriers

PONT SAINTE MAXENCE

☎ : 03 44 72 51 88

Vendredi 25 Décembre

LAPALME

3 rue Victor Hugo

VERNEUIL EN HALATTE

☎ : 03 44 24 32 32

Dimanche 27 Décembre

BONNIN

Place J. Davidsen - Val d'Aunette

SENLIS

☎ : 03 44 53 06 14

Vendredi 1^{er} Janvier

HEMAIN

16 Place Henri IV

SENLIS

☎ : 03 44 53 01 68

« Résogardes » met à disposition un service téléphonique audiotel le 3237 (**coût de l'appel 0,34 € la minute**) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.